

Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **2 avril 2012**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivant : Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Raynald Champagne et Étienne Parent. Maryse Lapointe est présente à partir de 21 heures 25 minutes, Roland Gagné est absent.

Résolution numéro 34-2012
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et d'y ajouter une résolution à la Faune aux actes législatifs.

Résolution numéro 35-2012
Adoption du procès-verbal du 5 mars 2012

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 5 mars 2012 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 36-2012
Appui financier aux Fermières de St-Sylvestre

Attendu qu'une demande d'aide financière a été présentée par les Fermières de Saint-Sylvestre pour leur gala d'amateurs au centre multifonctionnel, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité de verser un montant de \$125 aux Fermières de Saint-Sylvestre.

Résolution numéro 37 -2012
Terrain du parc coin du Moulin et Principale

Attendu qu'un acheteur est intéressé à la propriété située au 340 rue du Moulin, que celui-ci aimerait acquérir une portion de terrain au niveau du parc, (soit une grandeur approximative de 20 pi de large par 95 pi de long) pour agrandir son stationnement, qu'il a demandé si la municipalité serait intéressée à vendre cette partie, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par

Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de vendre cette portion de terrain montant de \$ 2000, que les frais d'arpentage pour ces parties de terrain, l'installation de nouvelles bornes ainsi que les frais de notaire soient assumés par l'acquéreur.

Résolution numéro 38- 2012

Achat du tracteur à pelouse

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de faire l'acquisition d'un tracteur à pelouse, d'une tondeuse à gazon manuelle et d'une débroussailleuse avec les accessoires comme indiqué sur la soumission faite par l'entreprise J.A. Marcoux de Saint-Élzéar.

Résolution numéro 39-2012

Salaire de l'inspecteur municipal

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que le salaire de Gaétan Bilodeau, inspecteur municipal, soit au taux horaire de \$ 20.50 de l'heure, que son kilométrage soit défrayer au coût de \$ 0.80/km, le tracteur au taux de \$ 25/heure, que ces taux soient effectifs à partir du 1 mai 2012.

Résolution numéro 40-2012

Adoption de l'estimation pour la soumission de l'asphaltage

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre doit effectuer des travaux d'asphaltages sur divers chemins, qu'une estimation des travaux doit être faite, que celle-ci doit être confidentielle, que trois scénarios ont été soumis par écrit au maire ainsi qu'aux conseillers, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité de retenir l'estimation du scénario #2 dans la lettre transmise par la directrice générale.

Résolution numéro 41-2012

Demande à la Faune pour chien errant

Attendu que nous avons un chien errant dans un secteur de notre municipalité, que selon notre réglementation nous devons capturer les chiens n'ayant pas de licence et de propriétaire le réclamant, que nous avons tenté à quelques reprises de le capturer, que ce chien est en liberté dans la forêt, qu'il nuit aux animaux sauvages de ce secteur, il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de demander de l'aide aux

Ressources naturelles et faune du Québec afin de capturer ce chien afin que tous retrouvent leur qualité de vie.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

M. François Delisle nous fait part que le trottoir est dangereux dans le secteur de la rue principale près du numéro civique 941.

Rapport des comités

Bibliothèque : On demandera une estimation pour les travaux d'agrandissement de la bibliothèque afin de prendre une décision finale.

Loisirs : La balançoire des petits sera installée sous peu. On devra avoir une pancarte indiquant que c'est interdit aux chiens dans le parc de jeux.

Matières résiduelles : La plus basse soumission a été refusée parce qu'elle n'était pas conforme aux exigences demandées.

Centre Multifonctionnel : Clôture à prévoir entre le terrain du centre multifonctionnel et celui d'Omer Landy.

Inspecteur municipal : Nous surveillons l'état des chemins. Aux étangs suite aux recommandations du ministère, nous devons nous doter des certains appareils de mesure. Différents fournisseurs ont été rencontrés et des prix ont été soumis.

Résolution numéro 42-2012

Achat d'appareils de mesure à la station d'épuration

Attendu que des recommandations du ministère des affaires municipales nous ont été transmises, que nous devons nous équiper de certains appareils pour mesurer l'oxygène et enregistrer les événements aux étangs, que ceux déjà en possession sont désuets, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie John Meunier

M.R.C. : On pourrait avoir un ajustement sur les redevances gravière/sablère.

Salle municipale : Rien de spécial

Pompiers : réserve d'eau chez Gilles Chabot, On devra retravailler les tuyaux pour faciliter la prise d'eau. Peut-être le faire en même temps que la préparation des travaux d'asphaltage.

Salon des jeunes : 12.2 jeunes/soir en mars, activités de financement à venir : vente de chocolat de Pâques et vente de roses pour la fête de mères.

Développement local : rien de spécial

Résolution numéro 43-2012

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 2780 à 2846 inclusivement, que sur la facture # 208321 de la municipalité St-Patrice, le montant de \$ 96.52 pour le repas ne soit pas payé.

Varia : Réunion de la MRC le 11 avril à 19 h 30 à St-Sylvestre.

Rencontre avec Sylvie Roy à son bureau à 14 heures le 11 avril.

Levée de l'assemblée est faite à 22 heures 45 minutes, l'ordre du jour étant épuisé. Adopté à la séance du 7 mai 2012.

Maire

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire